

Le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue préoccupé par le climat d'incertitude engendré par le gel temporaire des nouvelles subventions

Rouyn-Noranda, le 30 octobre 2025 — Le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue (CCAT) réagit avec préoccupation à la décision du Conseil du trésor d'imposer un gel sur les nouvelles aides financières de la catégorie *support*. Bien que cette mesure soit présentée comme temporaire, l'incertitude qu'elle provoque dans le milieu culturel soulève d'importantes inquiétudes quant à la stabilité des organismes et des projets en région.

Le 21 octobre, la présidente du Conseil du trésor, France-Élaine Duranceau, a décrété la suspension de toute nouvelle promesse d'aide financière, le temps de réévaluer les priorités budgétaires gouvernementales. Cette directive, qui s'inscrit dans un plan de retour à l'équilibre budgétaire d'ici 2030, touche directement les programmes essentiels au fonctionnement des organismes culturels et à la réalisation de projets artistiques dans l'ensemble du Québec.

Or, les budgets ministériels avaient déjà été votés lors de l'étude des crédits en avril dernier, et les montants alloués aux différents programmes étaient déjà déterminés. En ce sens, revenir sur ces décisions a posteriori crée une grande confusion et mine la prévisibilité sur laquelle reposent la planification et la gestion des organismes culturels.

En Abitibi-Témiscamingue, ce moratoire affecte plusieurs secteurs névralgiques de la vie culturelle régionale, notamment :

- Le Programme d'aide au fonctionnement des institutions muséales (PAFIM), qui soutient tous les musées du territoire ;
- Le Programme d'aide aux médias communautaires (PAMEC), essentiel à la survie des médias communautaires;
- Le Programme d'aide au fonctionnement pour les organismes de formation en arts (PAFOFA), qui soutient les écoles et organismes d'enseignement artistique ;
- Les bibliothèques publiques autonomes (BPA) ;
- Ainsi qu'une multitude d'appels à projets menacés de suspension, tels que l'appel en commémoration, en santé mentale des jeunes, le parcours éducatifs, en soutien aux initiatives autochtones, ou encore les radios autochtones.

« Les organismes culturels de notre région fonctionnent souvent à bout de souffle, avec des ressources limitées. Chaque décision prise à Québec a un effet amplifié ici. Ce que nous demandons, c'est de la clarté, de la prévisibilité et l'assurance que la culture ne sera pas sacrifiée au nom du redressement budgétaire », — *Maude Guy, directrice générale du Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue.*

Bien que le cabinet de la présidente du Conseil du trésor ait indiqué que cette pause pourrait être levée vers la semaine du 10 novembre, la portée exacte de la mesure et ses conséquences demeurent floues d'autant plus



que les organismes avaient amorcé leurs démarches sur la base de programmes déjà approuvés par le gouvernement en 2025-2026.

« L'annonce de ce gel crée de la confusion et de l'inquiétude dans tous les secteurs, y compris le milieu culturel. Dans un contexte déjà marqué par la précarité, il est essentiel de pouvoir compter sur la continuité des programmes. Bien qu'on reconnaisse la pertinence d'évaluer les programmes, un exercice déclenché de façon aussi spontanée prendra inévitablement du temps et engendrera des retards. »
— *Louis-Eric Gagnon, président du Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue.*

Le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue demeurera attentif à l'évolution du dossier et réaffirme sa volonté de collaborer avec le ministère de la Culture et des Communications ainsi qu'avec ses partenaires régionaux afin de préserver la vitalité culturelle du territoire.

– 30 –

Source :

Maude Guy, directrice générale
Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue
direction@ccat.qc.ca | 819 764-9511

Entrevues :

Louis-Eric Gagnon, président
Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue
louisericgagnon@gmail.com | 819 218-3655